

Époux ou Père

Prénoms

Antonin

Nom **VEILLITH**
Né le 16 octobre 1977

à heures
à Avignon (Vaucluse)

de ⁽¹⁾ Bertrand Edouard Elie VEILLITH

et de ⁽²⁾ Janine Suzanne RÂMBOUR

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le ⁽²⁾
Mentions marginales ⁽³⁾ L'officier de l'état civil
Sceau ⁽²⁾

Épouse ou Mère

Prénoms

Audrey Geneviève

Nom **LENTIEZ**
Née le 27 septembre 1977

à heures
à Vendôme (Loir-et-Cher)

de ⁽¹⁾ Alain Robert Henri LENTIEZ

et de ⁽²⁾ Martine Geneviève Renée BONNET

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le ⁽²⁾
Mentions marginales ⁽³⁾ L'officier de l'état civil
Sceau ⁽²⁾

Mariage célébré à **VENDOME (Loir-et-Cher)**

le Dix huit septembre deux mil quatre à seize heures //

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁴⁾ Qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

Mentions marginales ⁽³⁾

79

le

13 avril 2012



⁽¹⁾ Prénoms et noms du père et de la mère.

⁽²⁾ Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

⁽³⁾ Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

⁽⁴⁾ Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été réçu le par maître notaire à ».

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

30 Août 2005

à 15 heures 23 mn

est née(e) (1) Lise Julia Capucine

VEILLITH

du sexe Féminin à VENDÔME
(Loir-et-Cher)

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conformément aux registres, le 29 AVR. 2012

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Sécurisé conforme aux registres, le _____
Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sécurisé

(1) Prénom et nom de famille telles qu'ils résultent de l'acte de naissance, complété, le cas échéant, l'indication du nom paternel correspondant au "nom de la déclaration née pour la première fois dans le présent extrait".

(2) Prétendre, admettre le fait, « pour le père », « pour la mère » ou « pour les parents ».



(3) Prétendre, admettre le fait, « pour le père », « pour la mère » ou « pour les parents ».



(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.



Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 607

Le 07 Septembre 2009

à 18 heures

est née(e)⁽¹⁾ Ezechiel Elie Bartolomé

VEILLITH

du sexe

Masculin

à VENDÔME
(Loir-et-Cher)

reconnu(e)⁽²⁾

par⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le 2012

Mentions marginales⁽⁴⁾



L'officier de l'état civil



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.